

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°3

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2020

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 03 septembre 2020, s'est réuni le 11 septembre 2020 à 08h30, à la salle polyvalente de PERREX sous la Présidence de Paul Ferré.

Nombre de délégués en exercice : 31

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 25

Date de convocation : 03 septembre 2020

Secrétaire de séance : COTTEY Romain

COMMUNAUTES DE COMMUNES	COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
LA VEYLE	BEY	MARECHAL PHILIPPE	X			PERRAUD LUC		X	
	BIZIAT	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	CHANOZ CHATENAY	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	CHAVEYRIAT	JACQUET CLAUDE	X			MIVIERE PASCALE		X	
	CORMORANCHE S/S	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG	X		
	CROTTET	PONCIN GEORGES		X		LOTTE BERNARD	X		
	CRUZILLES LES MEPILLAT	BIGOT AGNES	X			POLONIA JOSEPH		X	
	GRIEGES	GARREAU ELISABETH	X			SANJUAN CATHERINE	X		
	LAIZ	SILVI VERONIQUE	X			KOROSEC JOCELYNE		X	
	MEZERIAT	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	PERREX	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC		X	
	PONT DE VEYLE	AUBLANC JEAN-CLAUDE		X		MARQUOIS MICHEL	X		
	SAINT ANDRE D'HUIRIAT	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			BUATOIS BLANDINE		X	
	SAINT CYR S/MENTHON	AUCAGNE GEORGES	X			CAMILLERI JEAN-LUC		X	
	SAINT GENIS S/MENTHON	BROCHAND MICHEL			X	BOULANGER PAUL			X
	SAINT JEAN SUR VEYLE	CHANEL BRIGITTE		X		ROZIER JOELLE	X		
SAINT JULIEN SUR VEYLE	CHEVALIER BERNARD		X		MAUGE LIONEL			X	
VONNAS	RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X		
VAL DE SAONE CENTRE	FRANCHELEINS	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	GARNERANS	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	GENOUILLEUX	REIGNIER ALAIN		X		VERT JACQUES		X	
	GUEREINS	CLEYET-MARREL CLAUDE		X		CHAIGNEAU JOELLE			X
	ILLIAT	LABALME RICHARD	X			MORIN BRIGITTE		X	
	LURCY	ECKERT PIERRE		X		FONTAN CORINE	X		
	MOGNENEINS	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE		X	
	MONTCEAUX	DAVIDIAN PHILIPPE			X	HINSCHBERGER FRANCINE			X
	MONTMERLE SUR SAONE	ALBAN BERNARD		X		PROST PHILIPPE		X	
	PEYZIEUX SUR SAONE	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	SAINT DIDIER S/CH	PEIGNE BENOIT	X			MARTINEZ ROMAIN		X	
	SAINT ETIENNE S/CH	VARVIER SERGE		X		DEBROS PASCAL		X	
	THOISSEY	FERRE PAUL	X						

La séance est ouverte à 08h30.

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité, M. COTTEY Romain est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 24 JUILLET 2020

Le Comité Syndical, à l'unanimité **APPROUVE** le compte-rendu n°2 de la séance du 24 juillet 2020.

3. POINT SUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN REGIE

M. Ferré informe qu'un incident a eu lieu lors de la collecte des colonnes enterrées sur la commune de Guéreins le vendredi 07 août 2020 ce qui a entraîné une interruption de la tournée ainsi que l'immobilisation du véhicule pendant 2 jours. Un renfort payant a été fait par l'entreprise EGT (collecte des emballages du secteur de La Veyle et intervention sur site pour retirer une colonne) coût : 1700 €. Remise en état complet le mardi 25 août par 2 agents du Syndicat.

La collecte en régie a connu des mois difficiles :

- ✓ Durant la période de confinement.
- ✓ Des problèmes matériels de véhicule (flexibles, incidents techniques) ont eu lieu : avoir en attente de l'entreprise FISPAR.
- ✓ La difficulté de trouver un véhicule de remplacement.
- ✓ Le problème de trouver un 3^{ème} chauffeur de remplacement pour les congés payés.
- ✓ L'outil CITIPAV n'est pas utilisé pour la collecte des données. Paramétrage à revoir avec SIMPLICITI.

Mme Chanteux demande pourquoi l'outil CITIPAV n'est pas utilisé.

M. Ferré répond que le Syndicat ne peut pas lui-même paramétrer la tablette. Un point doit être fait avec SIMPLICITI.

Les chauffeurs « titulaires » se sont bien adaptés, les tournées ne consomment pas leur quota d'heures. Lorsque l'un des chauffeurs est en congé : la tournée du matin et de l'après-midi est effectuée avec un seul chauffeur expérimentée de façon positive.

Mme Fontan souligne que si le chauffeur travaille trop vite, l'entretien ne sera pas réalisé correctement.

M. Ferré précise qu'en période de remplacement de congés payés, le nettoyage est allégé. Par contre, les agents d'entretien continuent leur travail sur les points d'apport volontaire.

Quelques chiffres :

	<i>aout</i>			<i>Cumul à fin aout</i>		
	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>Evolution</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>Evolution</i>
<i>Emballages</i>	88,9	94,8	7%	668,2	745	12%

La collecte des emballages en régie est consommatrice de temps pour l'encadrant. Le nombre de kilomètres ainsi que la consommation du carburant correspondent bien au budget prévu. L'engagement de location prendra fin 2021. Bonne connaissance de l'activité, collecte en C2 systématiquement. Souplesse réelle si le véhicule fonctionne. Un bilan de l'année 2020 sera fait au 1^{er} trimestre 2021.

4. POINT SUR LA COLLECTE DU PAPIER ET DU VERRE

M. Ferré informe l'assemblée que de nombreux signalements de débordements papier et verre sont remontés au SMIDOM VEYLE SAONE. L'opérateur MINERIS étant en marché avec le Sytraival nous ne maîtrisons pas la date exacte de passage. Objectif théorique du passage: une fois par quinzaine mais adaptation en fonction du remplissage moyen. Lors des tournées pas de vidage systématique des colonnes pour cause de surcharge de la tournée.

Calendrier Théorique Mineris

		papier	verre
Semaine A	secteur Nord	lundi/mardi	mercredi/jeudi
Semaine B	secteur Sud	lundi/mardi	mercredi/jeudi

destination

Quincieux

Andrézieuxb.

	<i>aout</i>			<i>Cumul à fin aout</i>		
	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>Evolution</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>Evolution</i>
Verre	208,9	176,2	-16%	1 132,20	1234,6	12%
Papier	88,7	68,4	-23%	568,4	528,2	-7%
				<i>Cumul à fin juin</i>		
TLC	8,7	9,9	13%	53,6	32,6	-39%

Nos colonnes de tri pour le verre et papier ont trop d'indésirables (du plastique dans le verre et des cartons dans le papier) ce qui pénalise nos capacités de l'ordre de 20 %. Depuis cette semaine, nos collectes sont dirigées vers NORSKE et doivent subir un sur tri : coût 40 € la Tonne plus le coût du transfert.

Il faudrait :

- ✓ Renforcer les informations sur les cartons à pizza en emballages, cartons bruns/ondulés en déchèterie. Plan de communication en cours avec le Sytraival.
- ✓ Signalement sur le site de MINERIS par le Smidom des colonnes à 100 % remplies.
- ✓ Les élus doivent faire un signalement auprès du Smidom par mail : en donnant la commune, le lieu du PAV, le flux, le jour, l'heure, le nom de la personne qui signale.
- ✓ Pas de suivi de géolocalisation des véhicules.
- ✓ Marché à reprendre avec le Sytraival.

Mme Sanjuan informe que lors de son intervention sur le point d'apport volontaire de Grièges avec Mme Foret, elles ont trouvé des cartons dans la colonne papier.

M. Aucagne demande si l'on ne pourrait collecter les cartons à domicile.

M. Ferré explique que collecter les cartons bruns par le Syndicat serait difficile à mettre en place à l'heure actuelle. Coût supplémentaire.

M. Peigné demande qui traite les cartons bruns ?

M. Ferré répond que les cartons sont traités par le SYTRAIVAL.

M. Jacquet suggère que la communication soit plus axée sur la collecte des cartons bruns et que ceux-ci ne doivent pas se trouver dans la colonne de tri papier.

A Mâcon, les cartons et les papiers sont collectés dans la colonne de tri emballages.

M. Peigné demande pourquoi on ne collecterait pas les cartons et les papiers chez les particuliers en porte à porte dans des sacs.

M. Ferré explique que le tri serait mal fait et qu'il y aurait une dérive dans le tri. De plus cela supposerait un nouveau circuit logistique.

5. POINT SUR LA SITUATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

M. Ferré informe les membres présents qu'une opération de communication de proximité a été mise en place par le Sytraival et le Smidom (10 matinées à ce jour, le mercredi matin). Une personne du Sytraival et une personne du Smidom se rendent sur les points d'apport volontaire du territoire du Smidom afin de faire de la prévention auprès des usagers.

On a pu constater :

- ✓ De nombreuses erreurs de tri (plastique).
- ✓ Des cartons dans la colonne de tri papier.
- ✓ Des incivilités : demande de mise en place de vidéo surveillance par des usagers interrogés.
- ✓ Certaines réactions hostiles : trop !

Une opération par quinzaine est planifiée. La présence des élus est souhaitable. Prochaine opération le mercredi 23/09 en présence de Mme Bigot Agnès.

M. Ferré explique que la commune de Saint Didier sur Chalaronne a demandé le déplacement du PAV des HUGUETS. Une négociation est en cours pour l'installation à proximité du magasin U Express.

Pour les incivilités : utilisation des nouvelles possibilités de la Loi AGECE. Faire le point avec les Communautés de Communes sur le pouvoir de police des maires. Incivilités: mettre sur internet les colonnes ? Dossier à suivre.

Mme Bigot informe que le magasin U Express désire installer un éco-digesteur.

M. Lotte demande si on ne pourrait pas numéroter physiquement les points d'apport volontaire ?

M. Ferré répond que toutes nos colonnes sont numérotées dans un fichier informatique et que ce numéro pourra être reporté sur les colonnes. Le chiffrage de cette fourniture et pose d'autocollants est en cours.

M. Rabuel suggère que les colonnes de tri soient déposées en ligne afin d'éviter les dépôts sauvages. Un rendez-vous est programmé le jeudi 1^{er} octobre 2020 entre M. Rabuel et le grutier concerné.

M. Peigné demande que les colonnes en plastiques qui vont être réformées et qui sont encore en bon état soient mises dans les déchèteries car les colonnes en déchèterie sont en piteux état.

6. POINT SUR LA COLLECTE DES OMR

Pour la collecte en C 0.5, les tournées sont bien intégrées par les équipes qui les effectuent avec moins de temps que prévu. Pendant la période de la Covid19 on était revenu au fini/parti. On en est toujours là. On peut constater une économie en kilomètres : avant 2 véhicules qui faisaient 1 020 km par semaine plus le mulet pour Chaleins et Messimy qui faisait 150 kilomètres par semaine soit un total de 1 170 kilomètres par semaine. En moyenne pour ces 4 dernières semaines : 934 kilomètres d'économie soit 236 kilomètres soit 20 %. Economie annuelle 12 300 kilomètres ou 8 450 € de GO et 18 tonnes de CO2. Quelques problèmes au départ avec certains usagers : sur Francheleins Lotissement du Bicêtre et sur Mogneneins. Le fonctionnement est aujourd'hui satisfaisant. Une pétition est en cours sur la commune de Guéreins au sujet de l'emplacement des colonnes enterrées. Problèmes des chambres d'hôtes.

7. POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2020

Restes à réaliser 2019 :

Opération	Budget	Réalisé	Observations
Colonnes CS Astech	100 100 €	100 100 €	mise en place juillet 2020
Colonnes OMR aérienne à contrôle accès	12 420 €	12 420 €	retard livraison prévue octobre
Colonnes OMR enterrées	24 641 €	24 641 €	opération Guéreins
Corbeilles Piles	3 090 €	3 090 €	
Déchèterie Vonnas	22 675 €	22 675 €	Orange, Brunet et divers
Achat Kangoo	31 452 €	31 452 €	23 427 € en net
Local archives	12 000 €	12 000 €	fait
Total	206 378 €	206 378 €	

Projet réalisés ou en cours :

Opération	Budget	Engagé ou en cours	Observations
Réaménagement salle de réunion	5 000 €	5 000 €	vidéo projecteur/écran
Local Emmaüs Déchèterie de Vonnas	10 000 €	10 000 €	
Colonnes Collecte Sélective	90 000 €	95 000 €	livraison 4 ^{ème} trimestre 2020
Colonnes OMR enterrées	70 000 €	0 €	
Compacteur cartons Francheleins	50 000 €	0 €	essai avec équipement en location
Contrôle accès Vonnas Stackr	30 000 €	30 000 €	matériel installé transfert fichier en cours
Corbeille piles	6 000 €	3 100 €	
Distributeur et cuve GO	16 000 €	16 300 €	
Portails coulissant Smidom	20 000 €	23 200 €	4 ^{ème} trimestre 2020
Achats locaux Smidom	340 000 €	340 000 €	
Matériel informatique	3 000 €	2 700 €	
Travaux supplémentaires Vonnas	100 000 €	100 000 €	réception à venir
Total	740 000 €	625 300 €	

Projets ajournés :

Opération	Budget
Local pour l'agent en déchèterie en dur	60 000 €
Local DMS en déchèterie en dur	60 000 €
Remplacement de l'Opel Vivaro	25 000 €
Signalétique sur les PAV	20 000 €
Colonnes OMR aériennes à contrôle accès	30 000 €
Total	195 000 €

Economie sur investissements 2020 sera d'environ 310 k€.

Installation d'une cuve à gazole et d'un distributeur : investissement de 16 200 €. Nouvelle cuve 500 litres en plus. Mise en place du distributeur sur l'extérieur du Smidom avec un badge individualisé. Amélioration du service. Economie de 960 € par an pour le coût de l'agent responsable de la gestion du gazole.

8. CHANTIERS DU 2ND SEMESTRE 2020

Monsieur Ferré fait un point sur l'enquête qui s'est déroulée sur les communes de Chaleins et Messimy au 09 juillet 2020.

III. Détails par motifs et par commune

SULO

Points touchés	MOTIFS ENQUETE						MOTIFS DOTATION					
	ADI (pour fiche client)	INOCCUPE / EN TRAVAUX / A VENDRE A LOUER	ABSENT	REFUS DE REPONDRE	ADRESSE INEXISTANTE	PRODUCTEUR ENQUETE	PAS DE BESOIN	SORT AVEC UN AUTRE PROD (Uniquement Particulier et Commerce à la même adresse)	REFUS NOUVELLE DOTATION	RAMASSAGE PRIVE	EN ATTENTE DE RDV POUR RETROFIT	IMPOSSIBILITE DE STOCKAGE
CHALEINS	17	27	124	34		389	4	1	9	9	11	1
MESSIMY SUR SAONE	1	28	124	23	3	417	3		11		11	
Total	18	55	248	57	3	806	7	1	20	9	22	1

M. Ferré explique que la livraison des bacs est en cours, elle sera terminée fin de semaine. Le Smidom devra en octobre mettre à jour le fichier et contacter les absents qui n'ont pas répondu à l'enquête et les usagers qui ont refusé de répondre à celle-ci. A compter du 1^{er} novembre, les bacs non pucés seront ramassés mais auront un avertissement. A compter du 1^{er} décembre, les bacs ne seront plus ramassés.

M. Brunet s'adresse à M. Ferré en lui disant qu'il est illégal de ne plus collecter au 1^{er} décembre 2020. Tant que les habitants sont à la TEOM, le service doit être fait et rendu.

M. Ferré précise qu'une enquête de caractérisation sur les OMR de Chaleins et Messimy aura lieu le lundi 14 septembre.

M. Lux demande si un retour sera fait aux communes concernées.

M. Ferré répond par l'affirmative.

M. Ferré fait un point sur les tarifs d'ex Bords de Veyle en redevance incitative :

- ✓ A l'exception de la baisse de la part fixe pour les foyers d'une personne les tarifs n'ont pas évolué depuis 2016.
- ✓ Les prix au kg sont ceux de 2013 alors que les tarifs d'Organom ont évolué très sensiblement avec une part fixe par habitant en constante augmentation.
- ✓ La limite « pénalisante » de la production par habitant (170 kg par an) est restée la même alors que la production réelle continuait à baisser (100 kg).
- ✓ Compte tenu du système de la tarification au poids, le parc est plutôt constitué de bacs ayant un grand volume (240l).
- ✓ Une part importante d'usagers (20 %) réalise moins de 4 levées par an.
- ✓ La tarification « Immeubles » pour les pros n'est pas adaptée.
- ✓ L'application « stricte » du tarif Smidom entraînerait une augmentation trop forte.
- ✓ Constitution d'un groupe de travail pour présenter fin novembre 2020 une proposition de tarification pour 2021. Messieurs Viot, Agaty, Dupuit, Jacquet, Alban, Rabuel se positionnent pour faire partir du groupe de travail. Première réunion du groupe de travail : le jeudi 24 septembre 08h30 à Méziéziat.

M. Ferré fait un point sur les tarifs du Smidom :

- ✓ Tarification inchangée depuis juillet 2017.
- ✓ Nos coûts aidés TTC par habitant sont passés depuis 2017 de 62,15 € à 72,8 € soit + 17 %.
- ✓ Prévoir un « toilettage » de nos tarifs en se reposant éventuellement la question du niveau du minimum annuel de levées facturables.

Mme Fontan demande si c'est pertinent d'augmenter les tarifs alors que l'on est passé en C0.5.

M. Ferré argumente qu'une baisse de 6 € sur l'année a eu lieu sur les factures des usagers. Depuis juillet 2017, aucune augmentation n'a eu lieu. Si on veut continuer l'évolution et la modernisation du Syndicat, il est nécessaire d'augmenter les tarifs.

Mme Fontan précise que le Smidom avait accentué sa communication en disant que le passage en C0.5 ferait faire des économies au Smidom. Le moment est mal choisi au vu de l'actualité alors que des concitoyens souffrent financièrement.

M. Lux pense que l'on marche sur des œufs. Pour les usagers, le camion passe deux fois moins donc on doit faire deux fois plus d'économie.

M. Jacquet pense qu'il faut tenir compte de l'harmonisation des tarifs. Il faut faire un effort sur la reprise des bacs. Equiper les points d'apport volontaire de caméras pour enrayer les incivilités qui coûtent cher à la collectivité.

Monsieur Ferré fait un point sur les tarifs en déchèterie pour les professionnels :

- ✓ Un groupe de travail en 2019 avait été constitué mais il fut interrompu en été suite au décès d'un maire d'une commune du sud de la France. Le Ministère voulait régler au moins pour les déchets du BTP.
- ✓ L'option prise était de facturer au passage en fonction de la taille du véhicule (camionnette/fourgon).
- ✓ La mise en place de STACKR devrait nous faciliter la facturation et le contrôle.
- ✓ Trop de pros ou assimilés trichent.
- ✓ Groupe de travail 2020 : Madame Bigot, Messieurs Lux, Peigné, Viot, Pallot et Cottey.
- ✓ Première réunion groupe de travail : vendredi 18 septembre 08h30 au Smidom.

9. Compta coût 2019

M. Ferré présente les chiffres de la comptabilité analytique. Les tableaux seront joints au compte-rendu.

M. Jacquet pense qu'un certain nombre d'usagers ne vont jamais en déchèterie. Il faudrait faire une distanciation pour ceux qui vont en déchèterie et les autres.

M. Peigné précise que le tarif des déchèteries est pris avec la collecte sélective c'est un coût total.

Mme Chanteux demande comment faire quand c'est le fils qui va à la déchèterie pour sa mère âgée qui ne peut s'y rendre elle-même.

M. Ferré explique qu'il suffit d'appeler le Smidom pour mettre l'immatriculation de la voiture du fils sur la carte de la personne qui est inscrite au Smidom.

10. Point sur le partenariat avec Emmaüs sur la déchèterie de Vonnas

M. Ferré explique que la signature de la convention entre Emmaüs et le Smidom a eu lieu le mercredi 29 juillet 2020. Le partenariat avec Emmaüs a commencé le 1^{er} août 2020 à la déchèterie de Vonnas.

M. Dupuit informe qu'à ce jour, les compagnons d'Emmaüs ont prélevé :

- ✓ 210 kg de meubles.
- ✓ 411 kg d'appareils ménagers.
- ✓ 1 355 kg de divers.

C'est un très bon début d'activité. Le bilan est satisfaisant. La vente de ces prélèvements a lieu dans les magasins d'Emmaüs qui se trouvent à Bourg en Bresse et Servas. Emmaüs peut éventuellement se déplacer chez un particulier s'il y a une quantité de meubles importante. Prendre contact directement avec l'association.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Attribution de la subvention du Département de l'Ain de 46 k€ pour la déchèterie de Vonnas.
- Attribution de la subvention de la Région 225 k€ pour la déchèterie de Vonnas. Reste 25 k€ à recevoir.
- Facturation du 1^{er} trimestre 2020 : quelques demandes de réduction pour les abonnements accès déchèterie suite à la fermeture pendant le confinement. Quelques repentis de bonne foi suite à l'application du forfait de 375 € pour non inscription.
- Mag n° 5 en cours de finalisation.
- Déchèterie de Vonnas : mise en place du local DMS.
- Mme Bigot demande si un courrier a été envoyé aux bailleurs sociaux.
M. Ferré répondent que c'est un problème le logement en collectif car il n'y a pas d'incitation au tri. Les poubelles débordent constamment et sont sales. Pour l'instant, pas de courrier envoyé aux bailleurs.

➤ Agenda du 2^{ème} semestre 2020 :

- ✓ Bureau : vendredi 02 octobre 2020.
- ✓ Comité Syndical n° 4 : vendredi 23 octobre 2020.
- ✓ Bureau : vendredi 06 novembre 2020.
- ✓ Comité Syndical n°5 : vendredi 20 novembre 2020.
- ✓ Bureau : vendredi 04 décembre 2020.
- ✓ Comité Syndical n°6 : vendredi 18 décembre 2020.



Le Président,
Paul FERRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Paul FERRE". The signature is written over a horizontal line that extends across the width of the signature.